

Chaffois

Parc éolien : une consultation publique sera lancée début 2024

Le projet d'implantation de trois éoliennes sur le territoire de la commune de Chaffois est relancé suite à l'annulation, en juin, de l'arrêté préfectoral rejetant ledit projet. Une consultation publique sur le sujet sera organisée début 2024. L'occasion de faire le point avec le maire, Nicolas Barbe.

À l'heure où la loi du 10 mars 2023 sur l'Accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) confère aux collectivités locales un rôle important dans l'implantation des projets éoliens et photovoltaïques, le conseil municipal a revu sa copie pour l'implantation d'un futur parc éolien dans la forêt communale de Chaffois.

L'arrêté préfectoral cassé par la cour d'appel de Nancy

« L'article 15 de la loi APER demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). Ces zones doivent être suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés à différents niveaux, que ce soit sur le plan national, régional ou local », expose le

maire, Nicolas Barbe.

S'il a défrayé la chronique ces derniers temps, le projet d'implantation de trois éoliennes sur le territoire communal n'en demeure pas moins relancé suite à la décision rendue par la cour d'appel de Nancy le 6 juin 2023. Fin septembre, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a émis un accord tacite à la poursuite du projet porté par la société Intervent.

Un commissaire enquêteur bientôt désigné

Cécile Chaumartin et Philippe Holt, de ladite société, ont été reçus à leur demande par les élus le lundi 6 novembre 2023. Après une brève présentation de l'historique du dossier, puis de la nature du projet, un temps d'échange a permis d'aborder les aspects structurels et économiques du schéma éolien proposé. Les caractéristiques techniques des installations ainsi que les mesures d'accompagnement prévues (reboisement de forêt, sentier découverte des éoliennes, mesures pour la protection de la nature) ont été notamment abordées.

Le maire expose la nouvelle position du conseil municipi-



Nicolas Barbe, maire de la commune, invite « toutes les personnes concernées à prendre part à cette enquête publique ».

pal : « Nous avons pris acte de la décision de la cour d'appel de Nancy et de l'accord tacite de l'Autorité environnementale. À l'échelle communale, compte tenu des directives de la loi APER, le périmètre du projet éolien en cours d'étude sera proposé en ZAER. Dans tous les

cas, nous nous conformerons aux conclusions du commissaire enquêteur qui sera bientôt désigné par le préfet pour ouvrir et instruire une enquête publique relative à ce projet éolien. L'enquête permettra d'assurer l'information et la participation de nos concitoyens. Le

Le projet en chiffres

La nature du projet

3 éoliennes implantées en forêt communale. La puissance (donc la taille) des éoliennes est déterminée par la société Intervent, porteuse du projet.

➤ **Puissance unitaire :** 4,5 MW.

➤ **Capacité de couverture :** 6 900 foyers (hors chauffage).

➤ **Production annuelle :** 25 000 kWh.

➤ **Hauteur d'une éolienne :** 229 m (bout de pale).

Les aspects économiques

➤ **Revenus locatifs pour la commune :** 25 043 €/an.

➤ **Revenus fiscaux pour la commune :** 31 682 €/an.

➤ **Total :** 56 725 €/an pour trois éoliennes de 4,5 MW.

commissaire enquêteur pourra alors recueillir les avis, les remarques, les observations et les contre-propositions du public », explique le premier édile, qui invite « toutes les personnes concernées à prendre part à cette enquête publique qui devrait débuter en 2024 ».

Gilley ■ Nécrologie

Pierre Pourchet nous a quittés

Pierre Pourchet, dit PP, voit le jour le 1^{er} août 1952 aux Fins, cadet des 4 enfants de Reine et Auguste. Il effectue une scolarité jusqu'au brevet, puis entre dans le monde du travail.

Après son service militaire à Besançon, il épouse Josiane Fèvre, de Gilley. Le jeune couple s'installe dans leur pavillon aux Chardonnerets. Là, ils accueillent 3 filles, Laurie et Lucie, qui décède à la naissance, puis Adeline, qui leur donneront ensuite 3 petits-enfants. Pierre Pourchet bâtit sa réputation au sein de l'entreprise Big Mat. Chef d'agence, il s'impose comme un conseiller et technicien en matériaux de construction dans tout le Val de Morteau et au-delà. Il y restera 30 ans. Dès sa retraite en 2012, les prémices de la maladie se font plus insistantes. Avec Josiane, il affronte avec courage les lourds



traitements et hospitalisations et pendant les rémissions, il cultive l'amitié avec ses copains des Fins. Son combat contre la maladie s'est achevé mercredi.

Ses obsèques seront célébrées ce lundi 20 novembre, à 14 h 30, en l'église de Gilley. Nos condoléances.

Doubs

À 100 ans, Denise Frigo participe toujours aux activités de l'Ehpad

Denise Frigo a célébré ses cent ans ce jeudi, en présence du personnel soignant et des résidents du service Jade de l'Ehpad du Larumont.

Née Jacquet le 16 novembre 1923 à Hauterive-la-Fresse, Denise a été orpheline très jeune, sa maman étant décédée lorsqu'elle avait seulement six ans. Son papa a dû à cette époque vendre la ferme et placer ses enfants en pension. Denise était alors à Jeanne d'Arc avec ses sœurs. Mariée à l'âge de 25 ans, elle a eu deux filles, puis elle a accueilli quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Membre du Conseil de la vie sociale de l'Ehpad du Larumont

Au cours de sa vie professionnelle, Denise a travaillé au sein de l'entreprise Schrader. Son mari exerçait le métier de grutier chez Ferrari. Personne travailleuse, elle avait peu de temps à consacrer à des loisirs.

Membre du club du troisième âge, elle jouait notamment au tarot ou à la belote.



Denise Frigo, entourée par Paul Bouthiaux, 102 ans, et Antonio Abbattista, animateur à l'Ehpad du Larumont.

Depuis son arrivée à l'Ehpad à Noël 2021, elle participe aux ateliers mémoire, aux jeux de cartes, et notamment au Conseil de la vie sociale.

Elle a fêté son centenaire le jour J, dans son unité, accompagnée de ses neveux et nièces et de sa belle-sœur, elle aussi centenaire.

► Bloc-notes

Les Fourgs

Assemblée générale du club du 3^e âge

Mardi 21 novembre. À 11h 30. Restaurant chez JP.

À l'ordre du jour : bilans moral et financier. Renouvellement du comité. Questions diverses. Accueil des nouveaux membres. Un repas clôturera la séance. Tél. 06 77 44 26 38.